

**Les avocats des dix dirigeants séparatistes « d'Ambazonie » détenus ont déposé une requête pour la récusation des assesseurs dans leur affaire au tribunal militaire de Yaoundé.**

La récusation a été présentée au juge au tribunal militaire ce mardi 9 juillet lorsque les dirigeants séparatistes comparaissaient devant le tribunal.

La séance de mardi a été renvoyée au 23 juillet en attendant que la cour d'appel rende son verdict de récuser ou non les assesseurs que le conseil de la défense dit impartiaux et incompétents pour faire partie du panel des juges.